

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL  
TENUE AU CENTRE BISHOP, SITUÉ AU 190, RUE MAIN, DUDSWELL  
26 JANVIER 2026, À 18 H 00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M<sup>ME</sup> MARIANE PARÉ, MAIRE

Sont présents :

M<sup>me</sup> Mariane Paré, maire  
M<sup>me</sup> Louise St-Cyr, conseillère  
M<sup>me</sup> Hélène Petit, conseillère  
M. Claude Lortie, conseiller  
M. Jean-Yves Blaquière, conseiller  
M<sup>me</sup> Chantal Fortier, conseillère  
M. Matthew Dubé, conseiller

Secrétaire d'assemblée :

M<sup>me</sup> Audrey Mongeau, directrice générale et greffière-trésorière

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. Présentation du budget de fonctionnement 2026 et du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Municipalité de Dudswell
4. Période de questions pour le public relativement au budget 2026 de la Municipalité de Dudswell et au Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
5. Adoption du budget de fonctionnement pour l'année financière 2026 de la Municipalité de Dudswell
6. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Municipalité de Dudswell
7. Clôture de la séance
8. Levée de la séance

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 18 h00.

**2. ORDRE DU JOUR  
RÉSOLUTION 2026-01**

**IL EST PROPOSÉ PAR MATTHEW DUBÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté précédemment au procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

Madame Audrey Mongeau, directrice générale et greffière-trésorière, présente le budget de fonctionnement 2026 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations pour 2026-2027-2028.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC RELATIVEMENT AU BUDGET 2026 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL ET AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

Q. Est-ce que la Municipalité a considéré investir dans l'église de Saint-Adolphe, plutôt que dans ses centres communautaires dans le cadre d'un PTI.

R. Le but du PTI est d'investir majoritairement dans les infrastructures publiques qui appartiennent à la Municipalité. Particulièrement dans le cas où les investissements de la Municipalité reposent majoritairement sur des subventions.

Q. Est-ce que le PTI est coulé dans le béton?

R : Non c'est une direction.

Q : On parle de refaire les trottoirs de la rue Principale, mais ceux de la rue Church sont encore plus abîmés.

R : C'est noté pour la prochaine demande.

Q. De l'argent devrait être mis pour éclairer mieux la rue Principale à Marbleton.

R : Encore une fois c'est noté pour les prochains projets.

Q : Est-ce qu'on fait nos ponceaux à l'interne?

R : Oui.

Q : Il semble qu'à Weedon, ils ont donné les ponceaux à l'externe à un entrepreneur d'ici et que cela s'est avéré beaucoup moins cher.

R : Nous ferons la vérification auprès de la DG de Weedon.

**5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL  
RÉSOLUTION 2026-02**

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires 2026 de la Municipalité de Dudswell annexées à la présente résolution.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-YVES BLAQUIÈRE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité adopte un budget équilibré de 4 514 252 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);

**QUE** le document explicatif de ce budget soit diffusé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL  
RÉSOLUTION 2026-03**

**CONSIDÉRANT** le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> HÉLÈNE PETIT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Mariane Paré, présidente d'assemblée, déclare la clôture de l'assemblée.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'assemblée est levée à 18 h 41.

Présidente

Secrétaire

---

Mariane Paré  
Maire

---

Audrey Mongeau  
Directrice générale et greffière-trésorière